



COMMUNIQUÉ

Diffusion immédiate

Le conseil municipal de Richmond se réjouit :

Les deux écoles inoccupées enfin mises en vente !

Richmond, le 14 novembre 2017 – Après plusieurs mois d’attente, la Commission scolaire des Sommets a finalement obtenu du ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur du Québec l’autorisation de mettre en vente les deux écoles inoccupées depuis plusieurs années.

« C’est avec un grand plaisir que nous avons appris la nouvelle », s’est exprimé le nouveau maire de Richmond, monsieur Bertrand Ménard. « Il faut dire que l’ancien conseil municipal avait fait des pieds et des mains et tenu de nombreuses rencontres avec la Commission scolaire et le ministère afin que soient mises en vente les deux écoles », a précisé monsieur Ménard. La Ville de Richmond espère maintenant que le processus d’appels d’offres publics, qui sera réalisé par la Société québécoise des infrastructures au nom de la Commission scolaire, soit lancé rapidement et que les offres qui seront soumises soient à la hauteur des attentes afin de passer à l’étape de la redynamisation de ce secteur de la ville qui en a bien besoin.

Au cours des dernières années, le conseil municipal et le commissaire industriel n’avaient ménagé aucun effort pour sensibiliser la Commission scolaire des Sommets à l’importance de la mise en vente des deux écoles inoccupées depuis plus d’une quinzaine d’années d’autant plus que ces édifices nécessitent des frais annuels d’entretien importants de la part de la CS des Sommets. La Ville avait même soumise une offre d’achat à la CS des Sommets pour y réaliser un projet d’entreprise en collaboration avec l’Université de Sherbrooke qui avait été rejetée par la Commission scolaire.

Ajoutons en terminant qu’il faudra encore quelques mois avant que la vente des immeubles ne se concrétise, le temps que les offres d’achat soient reçues et analysées, et que la transaction soit entérinée.

-30-

Source : Rémi-Mario Mayette
Directeur général
819 578-0921